

212C1217
FR0000054314-OP028-AS16

20 septembre 2012

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société

LACIE
(Euronext Paris)

Le 18 septembre 2012, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société LACIE déposée par Morgan Stanley & Co. International, agissant pour le compte de la société de droit singapourien Seagate Singapore International Headquarters, filiale à 100% de la société Seagate Technology Plc¹ (cf. D&I 212C1203 du 18 septembre 2012)

La note d'information de la société Seagate Singapore International Headquarters (visa n° 12-450 en date du 18 septembre 2012) et la note en réponse de la société LACIE (visa n° 12-451 en date du 18 septembre 2012) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué publié ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du 21 septembre au 18 octobre 2012 inclus.

Morgan Stanley & Co. International se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Seagate Singapore International Headquarters, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions LACIE non détenues par l'initiateur.

Une procédure semi-centralisée par Nyse Euronext Paris est également mise en place afin de permettre la prise en charge par l'initiateur des frais de courtage des vendeurs.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ La société Seagate Technology plc est une société de droit irlandais dont le siège social est en Irlande et le centre de décision américain à Cupertino, en Californie, et dont les actions sont admises aux négociations sur le NASDAQ.